

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

N° 111/2021

**Objet : Renouveaulement de
l'adhésion à Provence
Promotion pour l'exercice
2021**

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
TERRE DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SÉANCE DU 1^{er} JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un, le 1^{er} juillet, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD

Date de convocation du Conseil de Communauté : 25 juin 2021.

PRÉSENTS :

Pour la Commune de **BARBENTANE** : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith.

Pour la Commune de **CABANNES** : HAAS-FALANGA Josiane.

Pour la Commune de **CHATEAURENARD** : MARTEL Marcel, CHAUVET Éric, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, MARTIN Pierre-Hubert, PONCHON Solange.

Pour la Commune de **EYRAGUES** : DELABRE Éric.

Pour la Commune de **GRAVESON** : CORNILLE Annie.

Pour la Commune de **MAILLANE** : LECOUFFRE Éric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de **MOLLEGES** : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de **NOVES** : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, REY Christian.

Pour la Commune de **ORGON** : PORTAL Serge.

Pour la Commune de **ROGNONAS** : PICARDA Yves, MONDET Cécile, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de **SAINT- ANDIOL** : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Pour la Commune de **VERQUIERES** : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la Commune de **BARBENTANE** : BLANC Michel (*absent ayant donné pouvoir à M. LECOUFFRE Éric*)

Pour la Commune de **CABANNES** : ONTIVEROS Christian (*absent ayant donné pouvoir à Mme HAAS-FALANGA Josiane*), CHEILAN François (*absent ayant donné pouvoir à M. JULLIEN Georges*).

Pour la Commune de **CHATEAURENARD** : LUCIANI-RIPETTI Marina (*absente ayant donné pouvoir à M. CHAUVET Éric*), SALZE Annie (*absente ayant donné pouvoir à M. MARTEL Marcel*), AMIEL Cyril (*absent ayant donné pouvoir à M. MARTIN Pierre Hubert*), DARASSE Adélaïde (*absente ayant donné pouvoir à Mme PONCHON Solange*), REYNÈS Bernard (*absent ayant donné pouvoir à M. PORTAL Serge*), DIET-PENCHINAT Sylvie (*absente ayant donné pouvoir à M. ROBERT Daniel*).

Pour la Commune de **GRAVESON** : PECOUT Michel (*absent ayant donné pouvoir à CORNILLE Annie*), DI FÉLICE Jean-Marc (*absent ayant donné pouvoir à Mme MARÈS Frédérique*).

Pour la Commune de **NOVES** : FERRIER Pierre (*absent ayant donné pouvoir à Mme LANDREAU Edith*).

Pour la Commune de **ORGON** : YTIER CLARETON Angélique (*absente ayant donné pouvoir à Mme CHABAS Sylvie*).

Pour la Commune de **PLAN d'ORGON** : LEPIAN Jean-Louis (*absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne*)
COUDERC-VALLET Jocelyne (*absente ayant donné pouvoir à MARCON Patrick*).

ABSENTS :

Pour la Commune de **EYRAGUES** : GILLES Max, POURTIER Yvette.

Secrétaire de séance : M. Serge PORTAL

Monsieur le Vice-Président en charge du Développement Economique expose que Provence Promotion est l'agence de développement de la métropole Aix-Marseille-Provence et du Pays d'Arles. Sa mission est de favoriser l'implantation des entreprises et de mener des actions de promotion de ces territoires.

La commission économique du 15 juin 2021, ainsi que le bureau communautaire du 17 juin 2021, ont émis un avis favorable sur le renouvellement de l'adhésion à Provence Promotion pour un montant de 6 000 €, montant de cotisation identique à celui de 2020.

Après exposé du rapporteur,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission économique du 15 juin 2021 pour le renouvellement de l'adhésion à Provence Promotion pour 2021,

CONSIDÉRANT l'avis favorable du bureau communautaire du 17 juin 2021 pour le renouvellement de l'adhésion à Provence Promotion pour 2021,

AYANT OUI l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion de Terre de Provence à Provence Promotion pour l'exercice 2021 pour un montant de cotisation de 6 000 €.

Membres en exercice :	42
Votants :	40
Votes pour :	40
Votes contre :	0
Abstentions :	0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 1^{er} juillet 2021

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Corinne CHABAUD

